

# À propos du Livre vert...

L'Institut Français de la Mer (IFM) a tenu à saluer de manière globalement très positive, et bien reprise par les médias, la sortie du Livre vert pour une politique maritime européenne intégrée, récemment présenté par la Commission<sup>1</sup>. L'importance même de l'événement justifie que ce communiqué soit repris en partie, mais avec quelques commentaires appropriés, dans cet éditorial.

De fait ce document de réflexion et de préparation à l'action qu'est le Livre vert se veut très ambitieux d'abord par la largeur du spectre couvert, comprenant la pêche, les transports, les entreprises et industries, l'environnement, la politique régionale, la recherche et l'énergie. Il a en outre été rédigé par une équipe multidisciplinaire à la diligence du commissaire européen à la pêche et aux affaires maritimes, le déterminé Dr. Joe Borg, équipe à laquelle participait naturellement le commissaire aux transports Jacques Barrot, dont le poids doit à l'évidence être essentiel pour la suite...

L'IFM a aussi salué l'initiative de consultation géante devant aboutir à la proposition d'initiatives tangibles dès fin 2007, en espérant que les résultats concrets seront au rendez-vous des décisions prises et des intentions concernant les crédits supplémentaires (qui commenceront à être annoncés et engagés sur la durée, disons à partir de 2008 et 2009). Certes nous sommes conscients qu'il s'agit beaucoup - par ce Livre vert et surtout le Livre blanc qui doit suivre - d'utiliser de façon plus productive, plus harmonisée, en un mot plus efficace, les fonds déjà alloués ou prévus d'être alloués au maritime... Mais il n'empêche que la crédibilité finale viendra aussi de l'effort financier « absolu » consenti pour un secteur global résolument affiché comme vraiment prioritaire tant face aux enjeux européens actuels que vis-à-vis des générations futures.

Il importe, de toute façon, au stade où nous sommes, de souligner sans réserve que la notion d'approche intégrée de la mer, harmonisant des actions concernant des secteurs jusqu'ici abordés séparément, est effectivement fondamentale. Et que les cinq directions essentielles mentionnées (consolidation de la place de *leader* de l'Europe dans le développement maritime durable ; optimisation de la qualité de vie dans les régions littorales périphériques ; développement des outils de gestion et d'observation de l'océan ; gouvernance maritime ; réaffirmation de l'héritage et de l'identité maritimes de l'Union européenne) correspondent bien au périmètre indispensable à l'efficacité d'une action globale.

De même, l'accent mis d'une part sur l'innovation et d'autre part sur la suggestion de développer les « *clusters* maritimes » dans les États de l'UE, est aussi très positif. Sachant que les indications données dans le Livre vert militent pour une coordination permanente, dans notre pays, entre les actions différentes mais complémentaires d'un côté de l'Institut Français de la Mer - qui se réjouit au passage de cette reconnaissance de sa stratégie - et de l'autre du Cluster maritime français (CMF). Un CMF que l'IFM a porté avec opiniâtreté sur les fonts baptismaux... bien avant que cela soit à la mode !

Quant à l'idée lancée d'un futur pavillon européen facultatif, l'IFM a le sentiment que le concept n'est pas éloigné du concept de « flamme européenne » (flottant sous les pavillons

---

<sup>1</sup> Cf. communiqué du 12 juin 2006, que l'on peut retrouver facilement sur le site « ifmer.org ».

nationaux et indiquant le respect de normes qualitatives communes de gestion et d'exploitation) sur lequel l'institut est en train de travailler et qu'il a mentionné à plusieurs reprises ces derniers mois.

Concernant les régions littorales, l'IFM se borne à ce stade à approuver l'importance donnée à cette question, qui fait d'ailleurs l'objet du dossier de ce numéro de la « Revue Maritime », tant il est clair que pour les raisons objectives d'ailleurs très bien rappelées dans le Livre vert lui-même, elles sont l'avenir de notre habitat, de notre économie et à beaucoup d'égards de notre art de vivre.

S'agissant enfin de la gouvernance maritime, et en particulier de l'intégration des différents acteurs aux niveaux national et européen, l'IFM ne peut que se réjouir des intentions affichées, ne serait-ce que du fait de la multiplicité et du manque de coordination coûteux entre les différents programmes maritimes européens existant à l'heure actuelle, qu'ils soient d'ailleurs communautaires ou régionaux.

En revanche, il est vrai que l'IFM reste prudent concernant :

- d'une part, la question - déjà évoquée ci-dessus - des moyens, en particulier financiers, mis en ligne (et sur ce plan la part maritime actuellement discutée pour le 7<sup>e</sup> programme commun de recherche et de développement - PCRD - soulève quelques interrogations<sup>2</sup>),
- d'autre part, le statut de l'UE dans les organisations internationales maritimes, pour laquelle il ne lui semble pas qu'une réponse homogène et systématique soit nécessairement appropriée.

Enfin il est remarquable que l'IFM ait participé par la présence de son président au tout premier rang et de manière très active, au groupe de travail intergouvernemental qui s'est réuni à Antibes les 29 et 30 juin, parmi une vingtaine de hauts responsables politiques et administratifs dont dix ministres de neuf gouvernements<sup>3</sup> et le commissaire Joe Borg (sous la présidence de Madame Catherine Colonna, ministre déléguée aux affaires européennes). À noter que deux autres personnalités ont pris part à ces travaux : le secrétaire général de la mer et le président de l'IFREMER. À cette occasion, les commentaires ci-dessus ont été faits, entendus et discutés de manière ouverte et constructive. Une satisfaction pour l'IFM..

### *Le Portugal en avant-garde de l'Europe*

Et puis la sortie du Livre Vert est l'occasion de rendre un hommage mérité à la fois au Portugal et à la Commission qui a soutenu fortement stratégie et méthodes voulues par son Président... le Portugais José Manuel Durão Barroso !

De fait , même si la France - en particulier grâce à la volonté sans cesse réaffirmée de notre Secrétaire général de la Mer - a été constamment au premier rang de l'effort fait pour que la contribution nationale soit significative tout au long de cette première phase de l'approche européenne (sans parler de la démarche dite Poséidon), il est juste de rappeler que le berceau même de l'idée d'intégration maritime s'est trouvé d'abord à Lisbonne. Et ce du temps où l'actuel président de la Commission dirigeait le gouvernement de son pays et voulait résolument la mettre en œuvre sur un plan national. Or ce qui est remarquable est à la fois la constance avec laquelle il a voulu faire partager cette intuition à toute l'Union européenne et surtout la mettre en œuvre, aussi bien que « l'engagement » de ses successeurs « au pays » et leur volonté de lui emboîter le pas... pour leur nation et au delà. Et pourtant, il s'agissait et s'agit de responsables politiquement opposés, belle leçon que l'IFM se devait de souligner, lui qui veut être et arrive pas à pas à incarner le parti de la mer !

---

<sup>2</sup> Cf. communiqué de l'IFM du 31 mai 2006.

<sup>3</sup> Chypre, Espagne, Finlande, France, Grèce, Italie, Malte, Portugal, Slovénie.

C'est dans ce contexte que le bureau de l'IFM et la direction du CMF ont eu l'honneur de recevoir à leur siège, rue Monceau, le 18 mai dernier, Monsieur Manuel Lobo Antunes, secrétaire d'État à la défense nationale et aux affaires de la mer du Portugal. L'objet de cette réunion était de lui exposer à sa demande et sur la suggestion de nos autorités « les points forts et l'originalité de l'Institut Français de la Mer et du Cluster maritime français ». Le ministre s'est montré très intéressé, a posé beaucoup de questions et a proposé qu'une délégation des deux organisations se rende dans son pays pour y rencontrer responsables publics et privés afin de témoigner de cette double expérience et d'y encourager la création d'institutions similaires.

**Francis Vallat**  
Président de l'Institut Français de la Mer